

## PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue dans les bureaux administratifs d'Énercycle (390, boulevard de la Gabelle), **le vendredi, vingtième jour du mois de juin deux mille vingt-cinq (20 juin 2025), SEIZE HEURES (9 h 50)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

**Monsieur Claude Boulanger**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Madame Nancy Mignault**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Daniel Cournoyer**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**Monsieur Guy Simon**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux (participation à distance)

### QUORUM

**Formant quorum**, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2025-06-5941

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2025
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Remplacement des portes de garage au bâtiment en location (DDP-2025-404)
8. Remplacement des 6 portes de garage à la Ruche (DDP-2025-405)
9. Honoraires professionnels pour surveillance de chantier et bureau pour la construction de l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes (DDP-2025-409)
10. Achat d'un Ford Lightning (DDP-2025-412)
11. Remplacement des portes piétonnes au bâtiment en location (DDP-2025-403)
12. Réaménagement des salles de bain du garage (DDP-2025-406)
13. Achat de deux (2) camions vacuum (OS-990)

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

14. Ingénierie pour le recouvrement partiel de la cellule 6 (DDP-2025-411)
15. Contrat de forage des puits de biogaz pour la cellule 6, phase 1 (OS-986)
16. Fourniture et installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1 (OS-987)
17. Radiations de créances
18. Villes de Shawinigan et de Trois-Rivières – Année 2025 – Ententes financières avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ) - Autorisation
19. Autorisation de signature – Convention collective – Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) - section écocentres
20. Autres sujets
  - Acquisition de deux (2) véhicules côte à côte 6 roues motrices pour le site (DDP-2025-387)
  - Ajout de système de rayonnage au magasin (DDP-2025-413)
  - Laboratoire pour l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes (DDP-2025-415)
  - Ensemencement et végétalisation pour le recouvrement final de la cellule 5 (DDP-2025-408)
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5942

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU  
23 MAI 2025**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 23 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5943

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE  
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-06-5944

**CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de juin 2025, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5945

**REMPACEMENT DES PORTES DE GARAGE AU BÂTIMENT  
EN LOCATION (DDP-2025-404)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le remplacement des portes de garage au bâtiment en location ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-404, à l'entreprise Portes LG Rénovation, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5946

**REMPACEMENT DES 6 PORTES DE GARAGE À LA RUCHE  
(DDP-2025-405)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le remplacement des 6 portes de garage à la Ruche ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-405, à l'entreprise Baril portes de garage, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-06-5947

**HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR SURVEILLANCE  
DE CHANTIER ET BUREAU POUR LA CONSTRUCTION DE  
L'ÉCOCENTRE DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES (DDP-2025-  
409)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour des honoraires professionnels pour de la surveillance de chantier et bureau pour la construction de l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-409, à l'entreprise Doucet & Turcotte, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5948

**ACHAT D'UN FORD LIGHTNING (DDP-2025-412)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'achat d'un Ford Lightning ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-412, à l'entreprise Trois-Rivières Ford Lincoln inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5949

**REPLACEMENT DES PORTES PIÉTONNES AU BÂTIMENT  
EN LOCATION (DDP-2025-403)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour le remplacement des portes piétonnes au bâtiment en location ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-403, à l'entreprise Construction Lavigne & Baril inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2025-06-5950**

**RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE BAIN DU GARAGE  
(DDP-2025-406)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le réaménagement des salles de bain du garage ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat DDP-2025-406 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas l'estimation préalable de l'administration.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5951**

**ACHAT DE DEUX (2) CAMIONS VACUUM (OS-990)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour l'achat de deux camions vacuum ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat OS-990 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus au devis, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas l'estimation préalable de l'administration.

Tous les crédits budgétaires nécessaires à l'acquisition de ces camions seront constitués par une affectation du montant requis provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5952**

**INGÉNIERIE POUR LE RECOUVREMENT PARTIEL DE LA  
CELLULE 6 (DDP-2025-411)**

**ATTENDU** ; les prix soumis suite à une demande de prix pour l'ingénierie pour le recouvrement partiel de la cellule 6 ;

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat DDP-2025-411 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas l'estimation préalable de l'administration.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5953**

**CONTRAT DE FORAGE DES PUIITS DE BIOGAZ POUR LA  
CELLULE 6, PHASE 1 (OS-986)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour le forage des puits de biogaz pour la cellule 6, phase 1 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat OS-986 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus au devis, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas l'estimation préalable de l'administration.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5954**

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE GÉOTEXTILE POUR  
LE RECOUVREMENT DE LA CELLULE 6, PHASE 1 (OS-987)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat OS-987 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus au devis, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas l'estimation préalable de l'administration.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Rés.: 2025-06-5955**

**RADIATIONS DE CRÉANCES**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 31 mai 2025 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 677,02 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5956**

**VILLES DE SHAWINIGAN ET DE TROIS-RIVIÈRES –  
ANNÉE 2025 – ENTENTES FINANCIÈRES AVEC ÉCO-  
ENTREPRISE QUÉBEC (ÉEQ) - AUTORISATION**

**ATTENDU** que la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021 ;

**ATTENDU** que l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement ;

**ATTENDU** que le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;

**ATTENDU** que ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec ;

**ATTENDU** qu'Énergycycle a compétence relativement au domaine de la gestion des matières recyclables, et ce, notamment pour tout le territoire de la Ville de Shawinigan et de la Ville de Trois-Rivières ;

**ATTENDU** qu'Énergycycle est notamment l'organisme signataire et le partenaire d'ÉEQ en matière de collecte et de transport des matières recyclables pour le territoire de la Ville de Shawinigan et le territoire de la Ville de Trois-Rivières ;

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**ATTENDU** que malgré ce qui précède, Énercycle accepte que les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières concluent avec ÉEQ une entente financière directe, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, afin qu'elles réalisent, dans les lieux publics extérieurs, l'activité de collecte et de transport ainsi que l'activité de réparation et de remplacement des équipements de récupération et afin également qu'elles réalisent, le cas échéant, des activités de collecte et de transport des matières recyclables à l'aide de véhicules utilitaires légers (petits camions) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la Ville de Shawinigan et la Ville de Trois-Rivières à conclure avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ), pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, une entente financière directe pour réaliser, dans leurs lieux publics extérieurs, l'activité de collecte et de transport ainsi que l'activité de réparation et de remplacement des équipements de récupération et afin également qu'elles réalisent, le cas échéant, des activités de collecte et de transport des matières recyclables à l'aide de véhicules utilitaires légers (petits camions).

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5957

**AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION COLLECTIVE – SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS (ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) – SECTION ÉCOCENTRES**

**ATTENDU** qu'Énercycle et le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) – section écocentres (Syndicat) ont procédé à la négociation de la convention collective échue depuis le 30 avril 2025 ;

**ATTENDU** qu'une entente de principe est survenue entre le Comité de négociations patronal d'Énercycle et les représentants du Syndicat ;

**ATTENDU** les recommandations du Comité de négociations patronal ainsi que du directeur général ;

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER** Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la signature par le président, ou le directeur général, ou le directeur des affaires juridiques et greffier, ou la directrice adjointe aux ressources humaines, pour et au nom d'Énercycle d'une convention substantiellement conforme au projet daté du 17 juin 2025.

Il est également résolu d'autoriser les personnes nommées ci-haut à signer tous documents afférents et à engager toutes dépenses afférentes à ladite convention.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5958**

**ACQUISITION DE DEUX (2) VÉHICULES CÔTE À CÔTE  
6 ROUES MOTRICES POUR LE SITE (DDP-2025-387)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'acquisition de deux véhicules côte à côte 6 roues motrices ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-387 à l'entreprise Performance NC – Trois-Rivières, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-06-5959**

**AJOUT DE SYSTÈME DE RAYONNAGE AU MAGASIN (DDP-  
2025-413)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'ajout de système de rayonnage au magasin ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-413 à l'entreprise Mecanorack, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-06-5960

**LABORATOIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES (DDP-2025-415)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour des services de laboratoire pour la construction de l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-415 à l'entreprise AtkinsRealis, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5961

**ENSEMENCEMENT ET VÉGÉTALISATION POUR LE RECOUVREMENT FINAL DE LA CELLULE 5 (DDP-2025-408)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'ensemencement et la végétalisation pour le recouvrement final de la cellule 5 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer le contrat DDP-2025-408 au plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix, et ce, sous réserve que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme n'excède pas les crédits budgétaires disponibles à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-06-5962

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de lever l'assemblée à neuf heures cinquante-huit (9 h 58).

Adoptée à l'unanimité

---

**SECRÉTAIRE**